

FORUM RÉGIONAL
LES PERSONNES ÂNÉES EN SANTÉ DANS LEUR COMMUNAUTÉ
Synthèse des présentations et du déroulement de la journée

Contexte

C'est le 23 février 2021 que c'est déroulé le forum virtuel régional « Les personnes âgées en santé dans leur communauté », forum organisé par la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce forum a regroupé plus de 70 participants et participantes des quatre coins de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces personnes étaient des bénévoles et des salariés d'organismes et d'institutions qui offrent des services aux personnes âgées. La journée comprenait six conférences et les conférenciers et conférencières provenaient d'horizons variés : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'organisme APPUI Abitibi-Témiscamingue, le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue et finalement, de la Maison du Bouleau Blanc.

Mot de bienvenue et introduction



M. Jacques Lafrenière, président de la Table régionale de concertation des personnes âgées.

D'emblée, M. Lafrenière a rappelé que ce forum s'inscrit dans un contexte de réorganisation constante pour les organismes et les personnes en lien avec les mesures sanitaires et la situation liée à la pandémie (COVID-19) et la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue n'y fait pas exception.

L'embauche d'une nouvelle coordonnatrice (Linda Trudel) a eu lieu dans la dernière année. De plus, un chargé de projet (Christian Cheminais) a été embauché afin de réaliser la tenue de ce forum virtuel, une première pour la Table. Pour cette journée de forum virtuel, M. Lafrenière souligne la contribution bénévole de M. Robert Paquin à titre d'animateur. C'est avec fierté et fébrilité que le président de la Table régionale de concertation des personnes âgées a débuté cette journée.

Lancement officiel de la journée



M. Martin Ferron, président de la Conférence régionale des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue, préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or et Maire de Malartic.

Après les salutations d'usage, M. Martin Ferron s'est réjoui de la présence d'un grand nombre de personnes, soulignant que cela révèle l'importance et l'intérêt de la population, des organismes et des institutions pour tout ce qui concerne la population âgée. Soulignant la pertinence et la variété des conférences qui sont à l'horaire, M. Ferron a tenu à rappeler que les personnes âgées sont une richesse collective, par leur implication sociale, leur expérience et leur connaissance, la transmission de la sagesse acquise au fil du temps, ces personnes sont un actif important, voire crucial pour notre société.

M. Ferron a insisté sur l'importance d'avoir des espaces d'échanges et de réflexions permettant aux personnes âgées de continuer à contribuer à la société, à partager leur connaissance tout en impliquant les personnes qui gravitent autour de la vie des personnes âgées.

Non sans souligner le volet virtuel de cette rencontre qui révèle toute l'innovation technologique qui se déroule actuellement et qui s'est accélérée pendant la pandémie, M. Ferron a précisé la pertinence du forum qui s'intéresse à la santé des personnes âgées dans leur communauté.

M. Ferron n'était pas en mesure d'assister à l'ensemble de la journée, mais Madame Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue, était présente en relève à M. Ferron afin de s'assurer de faire un suivi des échanges et discussions à la Conférence régionale des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue.

Accès aux enregistrements

Le forum, qui s'est déroulé sur la plateforme Zoom, a été enregistré et est disponible sur YouTube pour visionnement. Voici les liens Internet pour y accéder.

Partie 1 : <https://youtu.be/ipwMlw773iQ>

Partie 2 : <https://youtu.be/OQQgblifjA>

Partie 3 : <https://youtu.be/c9JRu0VfQp0>

Conférence #1

Portrait sommaire de ce qu'est la gérontologie en montrant notre vision du vieillissement et la place des personnes âgées dans la société.



M. Dominique Gagnon, Ph.D., professeur en travail social et directeur de la maîtrise en travail social, UQAT.

Après une courte mise en contexte sur sa présentation intitulée « la gérontologie sociale, pour quoi faire ? », le professeur Gagnon a donné une brève définition de la gérontologie. Celle-ci s'intéresse au vieillissement des individus dans une perspective globale (biopsychosociale) et croise plusieurs perspectives, plusieurs regards disciplinaires pour comprendre les problèmes. Plus précisément, il explique que la gérontologie sociale étudie les causes du vieillissement des populations et ses conséquences économiques, psychologiques et sociales, tant au niveau des groupes qu'au niveau des individus.

M. Gagnon a précisé que le vieillissement est pluriel, c'est-à-dire que vieillir est une expérience différente d'une personne à l'autre et que ces différences sont de plus en plus considérées dans l'intervention et la recherche.

Effectuant des liens avec la pandémie COVID-19, M. Gagnon a abordé l'âgisme et l'apparition du mot-clic « *boomer remover* » pour souligner que le virus s'en prenait davantage aux aînés, soulignant qu'aucun autre groupe n'accepterait qu'un slogan ou mot-clic du genre ne soit utilisé.

M. Gagnon a ensuite abordé l'institutionnalisation du chez-soi, une réalité plus présente au Québec (18,5 % de la population âgée) que dans le reste du Canada (8,5 % de la population âgée). Il a soulevé des questionnements au sujet de la (sur)médication des aînés, sur la volonté réelle des aînés de se retrouver en résidences ainsi que sur les changements à faire afin de permettre aux aînés de demeurer chez soi, une volonté exprimée politiquement depuis plus de 20 ans, mais qui ne s'actualise toujours pas sur le terrain.

Finalement, il a été question du contexte sociodémographique et des changements à apporter afin de répondre adéquatement et humainement aux besoins des aînés en respectant leur

choix et leur volonté. Avant de terminer, M. Gagnon a souligné que le vieillissement peut être une expérience positive, enrichissante et « qu'être vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres » !

Documentations à consulter

- **Présentation PowerPoint** : https://uqat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/chec17_uqat_ca/EXGdvqxftGsd2cF4dqSogBbtfy_OugHX7hU7LV5apog?e=xeUQNP
 - **Analyse éclair** « La pandémie dans le secteur des soins de longue durée » par l'Institut canadien d'information sur la santé : <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/covid-19-rapid-response-long-term-care-snapshot-fr.pdf>
 - « **Bien vieillir au Québec** » par l'Observatoire québécois des inégalités entre générations et entre personnes âgées : <https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%202020%20-%20Portrait%20du%20vieillissement%20au%20Que%CC%81bec-2dec-web.pdf>
-

Conférence #2

En quoi les organismes communautaires sont-ils différents pour donner les services aux personnes aînées et aux proches aidants dans la communauté.



Marie-Claude Lacombe,
directrice générale,
L'APPUI Abitibi-
Témiscamingue.

La présentation de mesdames Marie-Claude Lacombe et Andréa Gaudet-Demontigny a été l'occasion de réfléchir sur les différences entre le milieu communautaire et une institution comme le CISSS-AT en plus d'en apprendre davantage sur les services et la mission de l'APPUI.

Après une description de l'APPUI qui a pour mission de « contribuer au soutien des proches aidants d'aînés qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des personnes aînées ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile », il a été question des services offerts. L'APPUI prend le rôle de bailleur de fonds pour des projets de répit, de soutien psychosocial, de formation et d'information qui sont personnalisées, précoces, complémentaires et accrues.



Andréa Gaudet-
Demontigny, agente de
développement et de
communication,
L'APPUI Abitibi-
Témiscamingue.

L'APPUI accompagne également les organismes dans le dépôt des projets et est un partenaire incontournable de la proche aide.

Abordant les distinctions entre l'organisation de services dans le milieu communautaire et dans les services gouvernementaux, la distinction qui se dégage le plus est l'approche descendante (*Top-down*) qu'on retrouve de façon prépondérante dans les milieux gouvernementaux alors que les milieux communautaires fonctionnent plutôt de manière ascendante, à partir des besoins de la communauté et dans un esprit de développement du pouvoir d'agir.

Les initiatives de partenariat furent mises de l'avant, comme la mise sur pied d'une formation adaptée pour l'intervention en contexte de pandémie. Le Guide d'accompagnement pour les proches aidants d'aînés en Abitibi-Témiscamingue ainsi que le Coffre à outils « répit à domicile » furent présentés.

Enfin, Madame Lacombe a précisé lors de la période de questions que l'APPUI Abitibi-Témiscamingue allait bientôt être dissous, mais que l'APPUI en tant que tel demeurera actif.

Documentations à consulter

- **Présentation PowerPoint** : https://uqat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/chec17_uqat_ca/ETB9Ekp76zNFvmQkPqUqDpYBjbb5HQNXMBAL43hfJxDJdQ?e=9LQePa
 - **Site Internet de l'APPUI** : www.lappui.org
 - **Guide d'accompagnement pour les proches aidants d'aînés en Abitibi-Témiscamingue** : <https://www.lappui.org/en/content/download/29589/1591793>
 - **Le Service Info-Aidant**: 1-855-852-7784
-

Conférence #3

Quand, pourquoi et comment faire une plainte : démystifier le processus de plainte en contexte de soins de santé et de services sociaux.



Mme Josée Larivière, directrice générale du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue.

La présentation de Madame Josée Larivière a débuté par quelques rappels : la longévité de l'organisme présent dans la région depuis 26 ans, la création de l'organisme à la suite de l'adoption de la Loi 120 du MSSS en 1993 et le mandat du CAAP-AT « Assister et accompagner, sur demande, toute personne qui désire porter plainte auprès d'un établissement offrant des services de santé et/ou de services sociaux. »

Madame Larivière a départagé les rôles de chaque partenaire, même si ces derniers peuvent travailler de concert. Alors que le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'Abitibi-Témiscamingue concerne l'assistance et l'accompagnement dans les démarches de plainte, le commissaire aux plaintes et à la qualité des services réalise l'analyse de la plainte et l'élaboration de recommandations le cas échéant et finalement, les comités d'usagers veillent à la défense des droits, l'information et la promotion.

Une question importante se trouvait au cœur de la présentation, c'est-à-dire pourquoi porter plainte ? Soulignant que le processus de plainte est avant tout un processus qui vise à assurer le respect des droits des usagers et à améliorer la qualité des services, Madame Larivière a précisé que la Loi prévoit que toute forme de représailles est interdite, et en cas de représailles le CAAP-AT peut vous accompagner vers la commissaire aux plaintes qui devra intervenir sans délai.

La maltraitance a aussi été abordée. Il y a maltraitance « quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne âgée ». Les situations de maltraitance se doivent d'être signalées et les signalements sont obligatoires pour les prestataires de soins concernant les personnes hébergées en CHSLD et sous curatelle.

Finalement, Madame Larivière a fait la promotion d'un service en place depuis le 1^{er} avril 2019, soit « d'offrir un soutien à l'information, d'accompagner et d'assister les résidents de résidences privées certifiées dans leurs démarches en vue de régler les problèmes découlant du bail. »

Documentations à consulter

- **Présentation PowerPoint** : https://uqat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/chec17_uqat_ca/EXZuZxLuLTRNr4FJFgcj_F0BDhV_hghb6Aqo94idgoxNJA?e=cElttK
- **Site Internet du CAAP-AT** : www.caapat.com
- **Page Facebook du CAAP-AT** : www.facebook.com/caapat
- **Numéro de téléphone** : 819 797-2433

Conférence #4

Les soins palliatifs disponibles (maisons spécialisées, centre hospitalier, à domicile) et les soins de fin de vie.



Docteur Liette Boyer, MD, oncologue et présidente de la Maison du Bouleau Blanc.

La Docteure Boyer a fait une présentation empreinte d'empathie et de douceur, malgré le sérieux du sujet abordé. Après avoir apporté des nuances sur ce que sont les soins palliatifs, c'est-à-dire des soins pour les gens atteints de maladies chroniques, par exemple, une maladie cardiaque, elle a précisé que les soins palliatifs de fin de vie sont une catégorie de soins palliatifs. Ceux-ci s'appliquent lorsque la mort est prévisible dans un délai maximum de trois mois, mais aussi dans un délai de quelques heures.

Abordant le processus de fin de vie, de bilan, qui accompagne les soins palliatifs de fin de vie, la Docteure Boyer a insisté sur les compétences, savoir-être et savoir-faire de l'équipe soignante. Cette équipe est multidisciplinaire et doit agir avec respect, considération, empathie, dignité et compétences. Les soins palliatifs de fin de vie visent bien sûr la personne concernée, mais aussi, tout son réseau. En ce sens, l'équipe soignante doit s'adapter au rythme et aux besoins de la personne et de ses proches. En ce sens, il est important d'adresser le côté spirituel qui n'est pas nécessairement religieux, mais plutôt un questionnement sur le sens de la vie, le bilan de vie les questionnements sur la mort.

La fin de vie s'accompagne d'un deuil pour la personne et ses proches, deuils qui commencent parfois même avant le début des soins palliatifs de fin de vie. Pour l'équipe soignante, c'est aussi un deuil et il y a un aspect humain bouleversant pour toutes les personnes impliquées puisque nous sommes tous et toutes en quête de sens. La Docteure Boyer a présenté l'accompagnement des personnes en fin de vie comme un privilège pour l'équipe soignante, mais aussi pour les proches qui peuvent, parfois, débiter le processus de deuil et appréhender la mort avec la personne.

Soulignant que la société est basée sur la performance, la beauté et la jeunesse, elle rappelle que ce contrat est temporaire, que la vie est courte et que la mort fait partie de la vie.

Dans un autre ordre d'idées, la Docteure Boyer a abordé les conséquences de la COVID-19 sur les rituels de fin de vie et les adaptations réalisées tout en donnant de l'information sur les différentes formes de soins palliatifs qui ne sont pas seulement réalisés dans des maisons de soins palliatifs, mais également dans les hôpitaux et parfois même à domicile.

Documentations à consulter

- **Loi concernant les soins de fin de vie** : <https://www.quebec.ca/sante/systeme-et-services-de-sante/soins-de-fin-de-vie/loi-concernant-les-soins-de-fin-de-vie/>
- **Guide d'accompagnement pour la personne en soins palliatifs et de fin de vie et pour ses proches** : <https://www.ciassca.com/soins-et-services/soins-palliatifs-et-de-fin-de-vie/guide-daccompagnement-pour-la-personne-en-soins-palliatifs-et-de-fin-de-vie-et-pour-ses-proches/>
- **Maison du Bouleau Blanc d'Amos** : <http://www.lamaisondubouleaublanc.com/sites/mbb/index.aspx>

Conférence #5 et #6

Un portrait de la santé des personnes âgées en lien avec les principaux enjeux liés aux maladies chroniques et à l'accès aux soins et portrait socio-économique de la région.



Guillaume Beulé, agent de recherche à la direction de santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les deux conférences de M. Guillaume Beulé comprenaient la présentation et l'interprétation de statistiques régionales, souvent mises en relief avec le portrait québécois. M. Beulé a indiqué que l'un des principaux indicateurs de santé était l'espérance de vie, puisque plus l'espérance de vie augmente, plus on constate une augmentation de la santé globale.

Sans faire l'énumération des statistiques présentées (que vous pouvez retrouver dans ces présentations PowerPoint ou en visionnant la présentation), soulignons que l'espérance de vie est plus courte en Abitibi-Témiscamingue que dans le reste du Québec (deux ans de moins), quoique cet écart tend à diminuer.

La région présente également des pourcentages plus élevés au niveau des maladies chroniques telles que les cardiopathies et les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC). Notons aussi que les hommes sont surreprésentés au niveau des maladies cardiaques, des MPOC et du diabète.

La deuxième présentation de M. Guillaume Beulé abordait des questions telles que « la population de la région est-elle jeune ou vieille ? », « les personnes âgées sont-elles riches ou pauvres », etc. À l'instar du reste du Québec, la population de la région est vieillissante et cette courbe démographique va s'accroître. Alors que 10 % de la population était âgée de 65 ans et plus en 1996, ce taux se situait à 18 % en 2016 et devrait atteindre 27 % en 2036. Cela s'accompagne également d'une diminution de la population active, c'est-à-dire les 18-64 ans.

Il a souligné que les personnes âgées vivent davantage à domicile qu'en logement collectif (RPA, CHSLD, etc.), contrairement à la croyance populaire. Concernant la situation socio-économique, retenons que les personnes âgées de la région sont, en moyenne, plus pauvres que celles du reste de la province (revenus moyens de 21 791 \$ en Abitibi-Témiscamingue alors

que les revenus moyens se chiffrent à 23 576 \$ pour le reste du Québec). Cela explique en partie pourquoi une plus grande proportion des aînés de la région reçoivent le Supplément de revenu garanti (47,8 % en région comparativement à 39 % pour le reste du Québec).

Finalement, les personnes aînées vivant seules sont majoritairement des femmes (39 %) alors que seulement 24 % des hommes vivent seuls. Cela peut s'expliquer, en partie, par l'espérance de vie plus longue pour les femmes comparativement aux hommes.

Documentations à consulter

- **Présentation PowerPoint #1 – Portrait de la santé des personnes âgées :**
https://uqat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/chech17_uqat_ca/EUhe5Up7ME1GnXw7CZjL5NsB6fR0-FfwWXpLSHrgaDAXNg?e=zqgtlp
- **Présentation PowerPoint #2 – Portrait socio-économique des personnes aînées de la région :** https://uqat-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/chech17_uqat_ca/EUATBUjsUFTFiEhrtGkL1NOBSivMw2Q8KehMjxCeQpasPw?e=LByJds
- **Données statistiques sur la santé :** <https://www.ciass-at.gouv.qc.ca/donnees-statistiques-sur-la-sante/>

Mot de clôture



M. Jacques Lafrenière, président de la Table régionale de concertation des personnes aînées.

En conclusion de cette journée bien remplie, M. Lafrenière a souligné le travail exceptionnel des conférenciers et des conférencières ainsi que le travail de la coordonnatrice de la Table et du chargé de projet qui ont rendu cet événement possible. Il a également salué la réponse des gens du milieu, les participants et les participantes qui se sont inscrits en grand nombre à cette journée.

M. Lafrenière a profité de l'occasion pour annoncer qu'un autre forum aura lieu à l'automne. Les thématiques à abordées sont nombreuses et dépendront des personnes conférencières disponibles. Le président de la Table

régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue a donné quelques exemples de sujets et thématiques possibles comme les abus et la maltraitance, l'isolement des aînés, le logement, valoriser la contribution sociale des aînés, la diffusion de l'information auprès des aînés, soutenir le vieillissement actif, la qualité de vie, etc.

M. Lafrenière a terminé en remerciant chaleureusement les participants et les participantes et tous ceux et celles qui ont contribué à l'événement.

Autres informations pertinentes

- Site Internet de la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue : <https://www.ainesat.org/>
- Page Facebook de la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue : <https://www.facebook.com/tableainesat/>
- Forum "Habitat" : <https://www.forum-habitats.com/>

**Merci aux conférenciers,
conférencières et à tous les
participants et les participantes !**